



**A RENDRE EN
FORMAT PAPIER
LORS D'UNE
SESSION**

ATTESTATION DE CAUTION FACULTATIVE

(UNIQUEMENT POUR LES SENIORS)

A partir de cette saison, chaque joueur Sénior disposera de son ballon personnel. Il en sera donc garant à chaque entraînement et match. En contrepartie d'un chèque de caution, le club fournit 1 ballon par joueur en début de saison. Le modèle proposé est le H500 de la marque ATORKA.

L'investissement n'est pas obligatoire. Si le licencié désire renoncer à cette proposition et apporter un autre ballon, il en a la possibilité.

J'atteste..... joueur sénior,
déposer un chèque de caution d'un montant de 20 €uros à l'ordre du Pévèle Handball club lors de mon inscription au sein du Club.

Ce chèque ne sera encaissé que si le Joueur SENIOR n'est pas en mesure de présenter son ballon en fin de saison. Les chèques de caution des joueurs SENIORS ayant rempli le contrat leur seront restitués ou détruits, selon la volonté dudit joueur.

Fait à Cysoing

Le

Signature